Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 4

Artikel: Elections vaudoises : le bouquet final

Autor: sch

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279350

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 14.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Elections vaudoises

Le bouquet final

(sch) – Aux élections communales de l'automne dernier, le nombre de femmes élues avait augmenté très légèrement par rapport à la législature précédente: +1,7 % dans les Législatifs et + 2,9 % dans les Exécutifs communaux (+3,65 % pour les syndiques / syndics).

Pour le Grand Conseil, le bond en avant est de +6,5 %, alors que bien sûr la proportion est toujours de zéro pour l'Exécutif cantonal.

Cette avance des femmes a frappé, puisque du coup les journaux titraient « Records des femmes », « Les femmes partout »... à croire qu'elles devenaient envahissantes!

Il faut relativiser ces affirmations en rappelant qu'avec 31 députées sur 200, l'assemblée comprend encore 84,5 % d'hommes ! et que si le nombre des députées vaudoises rejoint maintenant celui des conseillères nationales, certains Grands Conseils en ont davantage (30 % à Genève).Comme le dit René Knüsel dans le livre qu'il vient de consacrer à la vie politique vaudoise*, cette dernière est « l'apanage des hommes d'âge mûr » et il est aussi difficile aux femmes, qu'aux jeunes de se faire élire. Si 20,3 % des candidates ont réussi à gagner un siège au Grand Conseil, c'est 30 % des hommes qui y parviennent !

Géographiquement, les femmes ont gagné du terrain, en ce sens que sur les 30 arrondissements électoraux, près de la moitié (14) ont désormais au moins une élue, alors qu'en 1986, c'étaient seulement dix arrondissements qui en avaient une ou plusieurs.

En ce qui concerne les trois grands partis, remarquons que 12 sur 52 sièges seront occupés par des femmes chez les socialistes (soit 23,1 %), 7 sur 42 chez les libéraux (soit 16,7 %) et 6 sur 71 chez les radicaux (soit 8,5 %). Si les élues sont plus nombreuses chez les premiers, c'est que le nombre des candidates proposées était plus élevé qu'ailleurs, 36 %, alors qu'il était de 12,6 % chez les radicaux. Mais ces derniers qui n'avaient qu'une députée en 1986 et plus du tout en fin de législature sont bien étonnés d'en avoir 6 pour la première fois ! Pour les petits partis, la proportion des femmes est de 50 % chez les popistes, mais ils ne sont que quatre en tout, de 25 % au GPE (trois femmes sur 12), de 6,7 % à l'UDC (1 femme sur 15).

Personne ne s'attendait vraiment à ce qu'une femme réussisse à passer au Conseil d'Etat, pourtant les 3 candidates, Monique Mischler (soc), Irène Gardiol (GPE) et Marianne Huguenin (POP) ont fait de beaux résultats : respectivement 29 565, 15 885 et 10 201 voix, alors que les élus ont eu entre 61 000 et 36 000 suffrages.

Au Grand Conseil, Monique Mischler (soc) est la première élue du canton avec 7404 voix ; elle a eu davantage de suffrages que ses colistiers pourtant municipaux à Lausanne. Doris Cohen-Dumani (rad.), qui pour 10 voix n'avait pas été élue à la Municipalité de Lausanne, vient en tête de son parti avec 6111 voix, soit plus de 600 voix d'avance sur son colistier radical également municipal à Lausanne.

**Les secrets de l'isoloir*, Ed. Réalités sociales.

ADF Genève

Nouvelle présidente

(jbw) – Le 5 mars 1990, trente ans après avoir obtenu le suffrage féminin cantonal et communal (6 mars 1960), l'ADF tenait son assemblée générale. Gilberte Muller, présidente dynamique pendant six ans, ne se représentait plus. Lisette Thévenaz, ancienne conseillère administrative de Bernex, la remplace à la tête d'un comité enrichi de quatre nouvelles membres dont deux anciennes étudiantes en sciences politiques.

L'ADF Genève se porte bien : 264 membres cotisant-e-s (Fr. 40.–), un beau local attenant à celui du CLAFG, un budget de 35 000 fr. (subvention Ville de Genève 23 000 fr.), des consultations juridiques gratuites très fréquentées. Des actions Myosotis sur la place du Molard lors de chaque élection, actions qui contribuent certainement à faire élire des femmes et qui, de plus, servent à la publicité de l'ADF, qui augmente ainsi le nombre de ses membres.

Aux Eaux-Vives,
avenue de Frontenex 34
l'agence de la Banque hypothécaire
du canton de Genève, votre banque cantonale,
est ouverte également le samedi matin.
Madame Maria Trunz,
chef de notre agence et ses collaboratrices
seront heureuses de vous accueillir.
BCG